

Adresse du 4e bataillon des Côtes-du-Nord qui témoigne de son dévouement à la Convention, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du 4e bataillon des Côtes-du-Nord qui témoigne de son dévouement à la Convention, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 151;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27876\\_t1\\_0151\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27876_t1_0151_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

c

[Le 4<sup>e</sup> B<sup>on</sup> des Côtes-du-Nord, à la Conv.; s.d.]  
(1).

« Citoyens représentants,

Les républicains composant le quatrième bataillon des Côtes-du-Nord voient avec douleur qu'il existe toujours des trames contre le peuple et sa liberté. Mais quoi ! la mort des fédéralistes n'a donc pu en imposer à leurs successeurs en contrerévolution, et des traîtres d'un autre genre auraient tenté d'anéantir le gouvernement que vous avez donné aux Français. Ne pourrions-nous donc jamais les anéantir eux-mêmes tous ces scélérats qui, sous des apparences civiques, ne cessent de tramer contre l'unité de la République ? Nous espérons que votre fermeté et les lois révolutionnaires que vous a dicté le salut du peuple, feront justice de ces nouveaux conspirateurs ; de notre côté, nous surveillerons avec vous, nous vous dénoncerons les traîtres, nous combattrons les soldats de la tyrannie, et nous donnerons à la patrie un sang qui n'est destiné que pour elle. Il nous reste un désir à former, c'est de vous voir rester au poste périlleux où la nation vous a placé ; pourriez-vous le quitter, vous qui avez promis de sauver la chose publique ? »

MOYSSSET, LEMÈRE, GAUTIER, MORDELLE, LALOUSCHE, DELION, GUIOMAR, DUVAL, MATHURIN, LOMVAL, DEBIEN, PERREUX, LE JONCOUR, LEGAL, PECHÉUR, LESAUX, GUILMOTOSE, BAZIN, RAOUL, MAZÉ, YANDRÉ, PRIGENT, FAISANT, FEUVRAIS, P. RAULT, MATHURIN, GUILLAUME, MAINGANT, LENRÉE, TAIMBAULT, LE BIHAN, LE GUILLARME, RAZAVET, ROLLAND, GUIOT, LETESSIER, DUVAL, DOUNIOU, HUREL le jeune, JORAND, THOMAS, COLLIN, GEOFFRAY, POUNÉ.

### 13

La société populaire de Castres félicite la Convention de s'être montrée inaccessible à toute idée de trêve avec les despotes. La superstition a fui de leurs contrées, et les dépouilles portées au district ont produit 21 marcs d'argenterie, 9 700 livres de fer, 7 100 livres de bronze, et 2 050 livres de plomb.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

### 14

La société populaire de Seine-la-Montagne (3) applaudit à l'énergie de la Convention nationale, et annonce qu'après avoir fait à la patrie tous les dons que leur permettait leur fortune, les habitants de cette commune vont se livrer

à la fabrication du salpêtre, pour fournir à la liberté de nouveaux moyens de terrasser les ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Seine-la-Montagne, 21 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

La Société populaire et les autorités constituées de Seine-la-Montagne, département de la Côte-d'Or, se réunissent pour vous adresser leurs félicitations sur les mesures énergiques que vous déployez pour l'affermissement de la République.

En vain les tyrans emploient-ils tous leurs efforts pour susciter sans cesse des trahisons nouvelles ? votre vigilance et votre fermeté sauront déconcerter leurs projets et faire triompher la liberté.

En vain des hommes indignes de porter le nom de français, se sont-ils dégradés jusqu'au point de servir la tyrannie, et d'emprunter le masque du patriotisme pour couvrir leurs desseins pervers ? vous les avez fait rester dans la poussière en livrant tous les traîtres au glaive de la justice et en mettant à l'ordre du jour la probité et la vertu : ces noms sacrés ainsi que ceux de liberté et d'égalité deviendront désormais les seuls guides de la nation française ; continuez à mériter le titre glorieux de représentants de cette nation généreuse, en foudroyant tous les conspirateurs assez insensés pour tenter de traverser ses hautes destinées.

Soyez assurés, Représentants, que tous les citoyens français n'ont qu'un seul et même vœu ; nous avons fourni un grand nombre de soldats de notre commune dans les armées de la République. Nous avons fait plusieurs dons en chemises, bas, souliers et en argent, pour nos braves frères d'armes. Nous nous sommes empressés d'envoyer dans le temps tous les hochets de la superstition, qui ont produit 60 marcs d'argent, le fer, le cuivre et les cloches, tout a disparu. Le ministre du cy-devant culte catholique, prêtre constitutionnel, à la grande satisfaction des citoyens de cette commune, a été un des premiers de ce département qui ait abjuré ; aussitôt le temple de la Raison a été ouvert, et a succédé à celui de l'erreux et du fanatisme. Dans ce moment, nous travaillons à fabriquer le salpêtre qui doit servir à terrasser tous les ennemis de la liberté et de l'égalité, et nous sommes dans l'intention d'en faire présent à la République.

Si nous vous rappelons ces circonstances, ce n'est pas pour vanter ce que nous avons fait, puisque nous avons servi notre propre cause ; mais c'est seulement pour vous faire connaître l'esprit public de notre canton.

Nous vous invitons, représentants, à continuer vos travaux, en vous assurant que nous voulons comme vous, l'unité et l'indivisibilité de la République. »

DUFOUR, VALOTTE.

(1) C 303, pl. 1100, p. 7; B<sup>in</sup>, 3 flor.

(2) P.V., XXXVI, 47. B<sup>in</sup>, 3 flor.

(3) Saint-Seine-l'Abbaye, Côte-d'Or.

(1) P.V., XXXVI, 48. B<sup>in</sup>, 3 flor.

(2) C 301, pl. 1077, p. 17.